

Le mot du Président

L'OGEC : ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE & PARTENAIRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'organisme de gestion d'Établissement Catholique (OGEC) est une association régie par la loi de 1901. Il donne une personnalité morale à l'établissement et est à son service afin que s'exercent valablement les activités d'enseignement, pastorales, pédagogiques, éducatives et parascolaires inhérentes au projet de ce dernier.

C'est dans ces dispositions partenariales, qu'il accompagne l'affirmation et le développement du caractère propre de l'établissement, dans le respect du contrat d'association qui le lie à l'État.

Cette association OGEC est composée de bénévoles accomplissant un véritable service d'Église dans la charité à l'invitation du Christ Jésus. Ces membres bénévoles consacrent donc une partie de leur temps à la bonne marche de l'établissement, gardiens de la mission inspirée de Dieu, reçue par le fondateur de l'établissement.

L'OGEC est une association fermée, dont les membres sont cooptés par le conseil d'administration élu en son sein. Si la liberté associative fait droit à tout individu d'adhérer, elle est confrontée à celle de l'association de reconnaître la qualité de membre. Ont vocation de membre de manière privilégiée, les amis de l'établissement, les anciens élèves et les parents d'élèves. Il est à noter que sont membres de droit, le responsable de la tutelle diocésaine, ainsi que le président de l'APEL ou son représentant. Vous aurez compris que les membres ne doivent trouver aucun intérêt direct ou indirect à leur qualité, plus encore s'ils font partie du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit au minimum une fois par an, et autant que le nécessite la vie administrative de l'établissement. Il est le lieu des délibérations et des décisions sous l'inspiration de l'Esprit Saint, invité d'honneur par la prière au début des séances de travail. La préoccupation de ses membres étant de faire l'œuvre féconde de Dieu, à travers le ministère qu'ils exercent en responsabilité dans le discernement.

Le chef d'établissement, pivot central de la communauté, participe donc utilement aux séances de travail, qu'il nourrit de son expertise. S'il n'a pas voix délibérative à l'occasion des décisions du conseil, sa voix consultative, précieuse, nourrit la qualité des débats ainsi que l'efficacité du vote.

Si le conseil d'administration a une responsabilité devant Dieu, au regard de la mission qui lui est confiée, en la personne de son président, il en a également une du point de vue juridique. Ce dernier étant engagé par les conséquences des décisions prises, ou les défauts de gestion éventuels.

L'OGEC préside avec sagesse à la destinée de l'établissement, conscient de détenir un précieux héritage, dont il est garant de la fécondité et de la transmission, pour la poursuite d'une œuvre participant à l'édification de l'Église.

Une sagesse qui ne saurait se limiter à la thésaurisation (l'association étant à but non lucratif), le plus bel investissement étant l'accompagnement d'enfants vers la réalisation des hommes et des femmes de demain, porteurs dans le monde de la bonne nouvelle qu'est le Christ vivant.

L'OGEC de l'école de la Maîtrise de la Cathédrale est par ses statuts employeurs de certains personnels de la communauté, dont il gère la carrière et l'épanouissement au sein de l'établissement. Notre école étant sous contrat d'association, les enseignants relèvent d'un contrat de droit public, et ne sont donc pas des employés de l'OGEC, bien que membres à part entière de la communauté.

L'OGEC est au service de la communauté dans toutes ses composantes, présents dans une chaste discrétion, et disponible pour les accompagner.

Chers visiteurs de notre site, il ne nous appartient pas de confisquer l'œuvre de Dieu, de sorte que l'OGEC est ouvert à vos charismes, dès lors que vous ressentez l'appel. Amis, anciens élèves, parents, vous tous avez vocation à œuvrer à la vigne qu'est l'école de la Maîtrise de la Cathédrale !

Certains d'entre vous ont déjà, par un bulletin d'adhésion, manifesté leur souhait de rejoindre l'association OGEC. Pour les autres, nous nous tenons à disposition pour vous accueillir fraternellement.

Je ne saurais terminer cette présentation de l'OGEC sans vous témoigner de la joie que nous ressentons à collaborer à l'œuvre de Dieu sous le regard bienveillant de notre berger qu'est l'évêque de notre diocèse.

En tant que président de l'association et ancien élève de l'école, je vis pleinement cet appel auquel j'ai répondu. Une invitation du Christ Jésus à la fécondité en rendant humblement à cette école un peu de ce qu'elle m'a donné.

Que la bénédiction du Père soit sur cet établissement et sur tous ceux qui y vivent, et que le Christ vous bénisse, vous qui visitez cette porte d'entrée dans notre vie communautaire qu'est ce site internet.

Le Seigneur dit :

"La moisson est abondante les ouvriers peu nombreux." (Matthieu 9.37)

"Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement." (Matthieu 10.8)

Pour l'association OGEC

Le président

Ralph RAGOO

COORDONNEES DE L'OGEC :
OGEC MAITRISE DE LA CATHEDRALE
92 RUE DE LA REPUBLIQUE
97200 FORT-DE-FRANCE
TEL. 0596 70 22 72 - FAX. 0596 70 24 72
PORTABLE : 0696 84 19 29